



République Française - Département de Vaucluse

# MAIRIE DE ROBION

Commune membre de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse

dossier n° DP 084 099 24 S0086  
date de dépôt : 20/08/2024  
demandeur : **BOYET Jean-Christophe**  
pour : **Création d'un abri de jardin**  
adresse terrain : **97 Chemin Sainte Anne**  
**84440 Robion – BA 150**

**Le Maire de ROBION**  
à

**Monsieur BOYET Jean-Christophe**  
**97 Chemin Sainte Anne**  
**84440 Robion**

Monsieur,

Les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre déclaration préalable référencée ci-dessus n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièces complémentaires soit le 21/11/2024. En conséquence, conformément à l'article R. 423-39 du Code de l'urbanisme, la demande de déclaration préalable a fait l'objet d'un rejet tacite valant classement sans suite.

Nota : J'attire votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait, le 26 Novembre 2024.  
Le Maire,  
Patrick SINTES

